N° D'IMPRIMÉ C69452278

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSÉCURITÉ CONTROLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	16/10/2025	25104062

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

15/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S013C326

(9) RAISON SOCIALE : CTA DES ESTROUBLANS

(3) COORDONNÉES : 20 AVENUE DE LONDRES
ZI LES ESTROUBLANS
13127 VITROLLES
Tél : 04.42.79.64.33

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 013D1314

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FA-139-ZT (F)	10/10/2018	10/10/2018

Marque	Désignation commerciale
FORD	RANGER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
6FPGXXMJ2GJS58034	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
ABSENT	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

111225

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD
4.3.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) ARG
4.7.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D' IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse
4.10.1.b.2. LIAISONS ÉLECTRIQUES ENTRE LE VÉHICULE TRACTEUR ET LA REMORQUE : Isolation endommagée ou détériorée : risque de court-circuit

Défaillances mineures :

1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante AVG, AVD
4.3.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Glace légèrement défectueuse (pas d' influence sur la lumière émise) ARD
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AV

Contrôle de cohérence du kilométrage avec les kilométrages relevés lors des contrôles techniques précédents non réalisé

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-0.8 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	9 %		0 %	
Forces verticales :	1184 daN			1149 daN
Frein de service				
Forces de freinage :	461 daN	392 daN	379 daN	398 daN
Déséquilibre (<20%) :	15 %		5 %	
Forces de freinage (efficacité) :	461 daN	392 daN	379 daN	398 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 69 %				

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 27 %

Émissions à l'échappement
Opacité des fumées(0.7 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-3 % à -0.5 %) : +0.0 % +1.1 %
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -3.6 % -1.9 %